

Dernière heure.

Le 28 février, j'ai rencontré les responsables d'ELF AQUITAINE au sujet de l'organisation présente et future des Olympiades de Chimie, en présence d'un certain nombre de personnalités dont M. PAIR, Directeur des lycées au Ministère de l'Education Nationale et M. BRESSON, Doyen de l'Inspection Générale de Physique. Ayant appris la veille, très indirectement, l'existence de ce projet d'arrêté, je n'ai pas manqué de les mettre en garde sur les conséquences néfastes que pourraient avoir la promulgation d'un tel arrêté sur l'avenir des Olympiades, et même sur leur bon déroulement cette année. M. PAIR n'a pas démenti l'existence de ce projet mais a proposé de me rencontrer. Rendez-vous a été pris pour le 13 mars.

Dernière minute.

Il semblerait qu'à la suite des premières réactions, le Ministère reconsidérerait sa position et n'envisagerait pas de modifications avant la rentrée 1986, mais nous devons rester vigilants.

Alain TOUREN.

Nos lecteurs demandent

M. Georges ROUILLE, Professeur de Sciences physiques au Lycée Polyvalent de Forges-les-Eaux nous pose les questions suivantes :

- 1° Lorsque l'on met en contact 2 métaux, il y a échange d'électrons afin d'égaliser les niveaux de Fermi, qui s'identifient aux potentiels électrochimiques des électrons dans les métaux. Cependant dans certains manuels, on justifie l'existence d'une f.é.m. Peltier par un écart résiduel entre les 2 niveaux de Fermi. Qu'en est-il exactement ?
- 2° Dans le cas de 2 semi-conducteurs le niveau de Fermi se trouve généralement dans une bande interdite. Comment, dans ce cas, justifie-t-on encore l'égalité des niveaux de Fermi lorsque l'on met en contact deux semi-conducteurs ?
- 3° Il semble qu'il n'existe pas de f.é.m. Peltier dans une jonction $p-n$. Pourquoi ?

Adresser la réponse au rédacteur en chef du B.U.P.
